

crois franchement qu'il est temps que le gouvernement institue une enquête au sujet des dépenses faites par ces agences, tant dans la Grande-Bretagne qu'au Canada. Nous voyons, notamment, qu'à l'agence de Toronto, une somme énorme est déboursée chaque année; le gouvernement contrôle-t-il ces dépenses comme il le devrait? Je ne saurais le dire. Je vois par le rapport de l'auditeur général qu'il y a 16 tonnes de charbon—

M. FORATEUR: Je ferai observer à l'honorable député que nous n'en sommes pas encore arrivés à cet item.

Appointements, agents, Europe..... \$5,900

M. McMULLEN: Je vois que l'agent de Belfast, M. Merrick, a des appointements fixes de \$1,000, plus une indemnité *per diem* s'élevant à \$1,460 par année, et \$17.05 pour frais de voyage. En outre, il y a quelques autres frais qui atteignent au chiffre très élevé. Il a aussi un aide qui reçoit \$436 et ses frais de voyage. Je crois que tandis que sir Charles Tupper est à Londres, une enquête complète devrait être faite au sujet des déboursés des agences de la Grande-Bretagne. Je suis d'avis que nous devrions avoir un rapport qui établisse la nécessité d'accorder à l'agent de Liverpool, par exemple, des indemnités de voyage qui dépassent de beaucoup ses appointements. Je suis sûr que sir Charles Tupper et son personnel de Londres peuvent y faire une grande partie de ces affaires d'immigration. Je pense que nous devrions approfondir ces indemnités de voyage; elles sont évidemment excessives. Cette façon d'accorder une indemnité *per diem* pour dépenses de voyage sans que la chambre sache où ces agents vont, si même ils voyagent, est fautive. Si on les laisse faire eux-mêmes leurs comptes et demander ce qu'ils veulent pour dépenses de voyage, il vaut mieux doubler leurs appointements. Je crois que plusieurs de ces items demandent investigation.

Quarantaine, Charlottetown, I.P.-E..... \$1,000

M. DAVIES (I.P.-E.): Quel est le médecin actuellement préposé à Charlottetown?

M. HAGGART: Le Dr Conroy.

M. DAVIES (I.P.-E.): Quand a-t-il été nommé?

M. HAGGART: Il y a un an à peu près.

Lazaret de Tracadie..... \$4,500

Sir RICHARD CARTWRIGHT: A-t-il été fait quelque rapport au sujet du développement que cette horrible maladie peut avoir pris? Je vois que le crédit demandé est un peu plus élevé cette année que l'année dernière, et je voudrais savoir s'il est venu de nouveaux cas de l'extérieur dans le cours de l'année dernière, ou si vous avez réussi à isoler ces malheureux.

M. HAGGART: Le nombre des malades a diminué de 40 à 18. Le département ne connaît pas de cas à l'extérieur.

Sir RICHARD CARTWRIGHT: Cette diminution a été produite par la mort, je présume?

M. HAGGART: Oui, par la mort.

Monuments pour les champs de bataille du Canada..... \$2,000

Sir RICHARD CARTWRIGHT: Quelle espèce de monuments, esthétiquement parlant, allons-nous avoir?

Sir ADOLPHE CARON: J'ai soumis à la Société Historique un plan que j'ai fait dresser, sans frais, dans mon département, et la société m'a demandé de laisser l'affaire en suspens, afin de pouvoir discuter la possibilité d'augmenter le crédit dans le but d'avoir un monument plus digne de l'occasion. Telle est la raison du retard.

Sir RICHARD CARTWRIGHT: Je ne désire pas encourager les dépenses inutiles. Il peut y avoir quelque doute sur l'à-propos de celle-ci; mais si vous la faites, que ce soit d'une façon décente, respectable. Il ne faut pas qu'elle soit faite d'une manière à faire rire de nous, surtout comme nous nous trouvons dans le voisinage immédiat des Américains. Quelques-uns des dessins dont j'ai entendu parler m'ont paru si ambitieux que, s'ils sont exécutés au prix que comporte le crédit demandé, ils constitueront un curieux échantillon de la valeur canadienne et du goût canadien.

M. FLINT: Avant que mon honorable ami d'Oxford-sud eût fait les observations qu'il vient de présenter, la même idée m'était venue. Le gouvernement commettrait une grande erreur en demandant un crédit qui ne suffirait pas à nous donner un monument d'une apparence respectable. Si l'objet de ce crédit est méritoire, et je pense qu'il l'est, le gouvernement ferait mieux de ne rien précipiter, et quand il aura un dessin qui aura l'approbation de la Société Historique et celle d'artistes, le parlement accordera volontiers un crédit plus important. Je dois dire, cependant, au sujet de cette question de dépenses pour la milice—

M. FORATEUR: Cet item ne se rattache pas aux dépenses de la milice.

M. FLINT: Il se trouve sous le titre général "Milice."

M. FORATEUR: C'est une résolution qui se rapporte à des "Monuments pour les champs de bataille du Canada," et à rien chose.

M. FLINT: Comme il n'est pas probable que cette question revienne devant la chambre—

M. FORATEUR: J'appelle l'attention de l'honorable député sur le règlement. Ces items doivent être examinés à mesure qu'ils sont appelés, et ils ne peuvent être l'objet d'un débat général.

M. FLINT: Sur ce sujet, j'abonde de tout cœur dans les observations de l'honorable député d'Oxford-sud. J'espère que le gouvernement verra l'à-propos d'avoir un monument digne de la localité, de l'occasion et du peuple.

Chemins de fer et canaux, construction..... \$50,000

Sir RICHARD CARTWRIGHT: Cette somme fait-elle partie de celle que nous avons à payer pour avoir échangé Onderdonk pour Charlebois?

M. FOSTER: Elle couvre les frais d'arbitrage. Sir RICHARD CARTWRIGHT: Dans ce cas, cette construction aura été très coûteuse.

M. FOSTER: Ceci ne fait pas partie de la somme accordée par les arbitres, mais constitue les dépenses d'arbitrage.

Sir RICHARD CARTWRIGHT: Quel est le total des honoraires vérifiés jusqu'ici?

M. BOWELL: Cette somme est destinée à payer des réclamations non réglées pour terrains, les appointements des évaluateurs de terrains, les appointements et dépenses des arbitres, de leurs